



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 43

25 octobre 1972

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES: CHOIX POUR L'AVENIR

Le numéro spécial d'une publication du ministère des Affaires extérieures, *Perspectives internationales* qui a paru le 17 octobre présente une étude de fond sur les relations canado-américaines par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, monsieur Mitchell Sharp.

L'article fait état des forces d'intégration en jeu en Amérique du Nord. Il tente d'évaluer la portée de ces forces au Canada à la lumière des changements d'attitude et de situation de part et d'autre de la frontière. Face à l'attraction inhérente des forces continentales, l'article identifie les trois options qui s'offrent aux Canadiens, à savoir:

- Chercher à maintenir plus ou moins l'état actuel de nos relations avec les États-Unis en modifiant le moins possible nos politiques;

- S'acheminer délibérément vers une intégration plus grande avec les États-Unis; ou
- Adopter une stratégie générale, à long terme, visant à développer et à raffermir l'économie ainsi que d'autres aspects de la vie nationale au Canada.

L'article procède, comme le faisait la revue de la politique étrangère effectuée par le Gouvernement dans le document *Politique étrangère au service des Canadiens*, en fonction de l'hypothèse selon laquelle le fait de "vivre à part, mais en harmonie avec la nation la plus puissante et dynamique du monde, les États-Unis" est l'une des "réalités inéluctables" en regard de laquelle le Canada doit peser ses choix politiques. L'auteur fait valoir qu'"il n'existe... aucune raison intrinsèque de penser que le maintien du caractère distinct du Canada devrait contrarier de quelque façon l'existence de relations fondamentalement harmonieuses avec les États-Unis" vu les nombreux facteurs qui lient les deux pays tant sur le continent nord-américain qu'au sein de la communauté internationale.

LES OPTIONS

L'article estime que la première option est inadéquate, parce qu'elle ne répond pas vraiment "à la situation fondamentale du Canada et à la force constante de l'attraction continentale"; par conséquent, elle comporte le risque pour le Canada "de se retrouver plus fortement attiré dans la sphère d'influence américaine". La seconde option est également écartée parce que, quels que soient les coûts et les avantages économiques d'une intégration plus étroite avec les États-Unis, on juge improbable que "cette option, en tout ou en partie, soit défendable dans le climat actuel ou prévisible de l'opinion publique canadienne". L'article conclut que des trois options examinées, la troisième est celle qui est la plus apte à servir les intérêts canadiens, car à la longue, elle réduirait "la vulnérabilité de l'économie canadienne" et, ce faisant, renforcerait

SOMMAIRE

Les relations canado-américaines:	
Choix pour l'avenir	1
Les prévisions du temps par ordinateur	2
Le Canada accueille l'AIPCN	2
Statistique de la population	2
Vote des membres de la Fonction publique à l'étranger	3
Nouveau service de communication	4
Nombre record de candidats	5
Programme de création d'emplois	5
Un programme d'études universitaires pour les Indiens	6
Nouveaux laboratoires de contrôle des médicaments	6
Les étudiants boursiers au travail	6
Démarrage en Inde d'une centrale nucléaire de type canadien	7
Hockey - Football	8
Index mensuel	9

“notre capacité de promouvoir les grands objectifs canadiens et d'assurer le sentiment de notre identité nationale”.

L'article s'appuie sur des études commencées il y a plus d'un an. Celles-ci se poursuivent, mais elles ont tout de même atteint le stade où il est possible de dresser un bilan de quelques-unes des principales évaluations et conclusions qui en découlent. C'est là l'objet du présent article. M. Sharp note qu'il a bénéficié, pour le préparer, des conseils et de l'aide de ses collègues du Gouvernement et d'agents du ministère des Affaires extérieures.

LES PRÉVISIONS DU TEMPS PAR ORDINATEUR

Le service météorologique du Canada va jouir d'un nouvel équipement qui va être à la hauteur des dernières découvertes scientifiques, a déclaré récemment le ministre de l'Environnement, M. Jack Davis.

Le Service de l'environnement atmosphérique commencera dès l'an prochain à se servir d'un ordinateur qui est le plus puissant du genre sur le marché, pour l'analyse des données atmosphériques.

Selon des conditions contractuelles avec le *Control Data Canada Limited*, le SEA va louer un ordinateur (Cyber 70 modèle 76) pour une période de sept ans.

Le nouveau système fournira une évaluation des observations météorologiques dix fois plus rapide qu'auparavant et permettra aux météorologistes de faire leurs prédictions d'une façon beaucoup plus détaillée et précise. Le système servira aussi aux recherches poursuivies par les scientifiques du SEA.

L'unité sera installée au Centre canadien de météorologie à Montréal et sera en service à l'automne de 1973.

Le Modèle 76 peut prendre quelque 15 millions d'instructions à la seconde. Ceci permet l'adaptation de données continuelles d'observations provenant de différentes parties du Canada ainsi que de bateaux en haute mer. Cet ordinateur peut virtuellement reconstruire l'atmosphère depuis ces données et les traduire en bulletins météorologiques pour les 48 heures à venir et au delà.

Les renseignements qui sont fournis à l'ordinateur sont, entre autres, la température, l'humidité, les vents à différentes altitudes et les températures historiques de régions spécifiques.

LE CANADA ACCUEILLERA L'AIPCN

Plus de 1,000 délégués de cinquante pays seront à Ottawa l'été prochain afin d'examiner la question de la navigation océanique et intérieure.

Les délégués assisteront à la vingt-troisième réunion de l'Association internationale permanente des congrès de navigation qui se tiendra à Ottawa du 9 au 18 juillet 1973 sous les auspices de l'Administra-

tion fédérale. L'Association que l'on appelle communément "PIANC" est l'organisme mondial le plus important à s'intéresser à l'amélioration des services de navigation maritime, ainsi que des services qui lui sont connexes. Il s'agit là du premier congrès de ce genre tenu au Canada.

L'Association y traitera d'une grande variété de sujets, notamment des méthodes destinées à l'amélioration du fonctionnement des ports; des services de navigation intérieure et des mesures de sécurité pertinentes; du rôle que doivent jouer les ports intérieurs en fonction des régions industrialisées ou des grandes agglomérations urbaines; de la navigation à travers les glaces; de l'aménagement de terminus pour navires-citernes géants; des projets d'aménagement de voies navigables aux fins de navigation et de production de l'énergie; des mesures d'amélioration du débit d'eau basse et du débit de la crue des eaux; des aménagements de récréation et de la conservation de l'environnement le long des voies navigables; et du transport maritime des marchandises dans les régions de l'Arctique, ainsi que du transport sur les voies navigables intérieures du Grand-Nord.

La raison principale qui a motivé la constitution de cet organisme il y a 87 ans est d'assurer un échange d'informations acquises par l'expérience et les recherches dans les divers domaines de la navigation maritime, dont notamment la conception, l'aménagement, l'amélioration, l'entretien et le fonctionnement des ports maritimes et intérieurs, de même que des méthodes visant la normalisation du transport maritime. La normalisation des installations portuaires revêt donc une importance particulière pour les pétroliers géants et les cargos utilisant le système de conteneurisation.

Lors des congrès tenus précédemment, les délégués canadiens ont fourni des renseignements précieux dans certains domaines spécialisés. Le Canada a pris l'initiative en matière d'aménagement de brise-lames, d'étude du champ de la vague et des méthodes de défense contre les glaces.

STATISTIQUE DE LA POPULATION

La population du Canada au 1er juillet 1972 est estimée à 21,854,000 habitants, soit une augmentation de 285,000 (1.3%) par rapport au nombre de personnes recensées le 1er juin 1971 et une progression de 259,000 (1.2%) par rapport au 1er juillet 1971.

Au niveau des provinces, c'est la Colombie-Britannique qui a connu le taux de croissance le plus rapide au cours de l'année se terminant le 1er juillet (2.9%, soit 64,000 personnes). L'Ontario est la province où la croissance a été la plus forte (121,000 personnes, soit 1.6%). Il y a eu une augmentation de 28,000 personnes au Québec, de 27,000 en Alberta, de 10,000 à Terre-Neuve, de 8,000 au Nouveau-Brunswick et de 5,000 en Nouvelle-Écosse. Seule la Saskatchewan a enregistré une baisse.

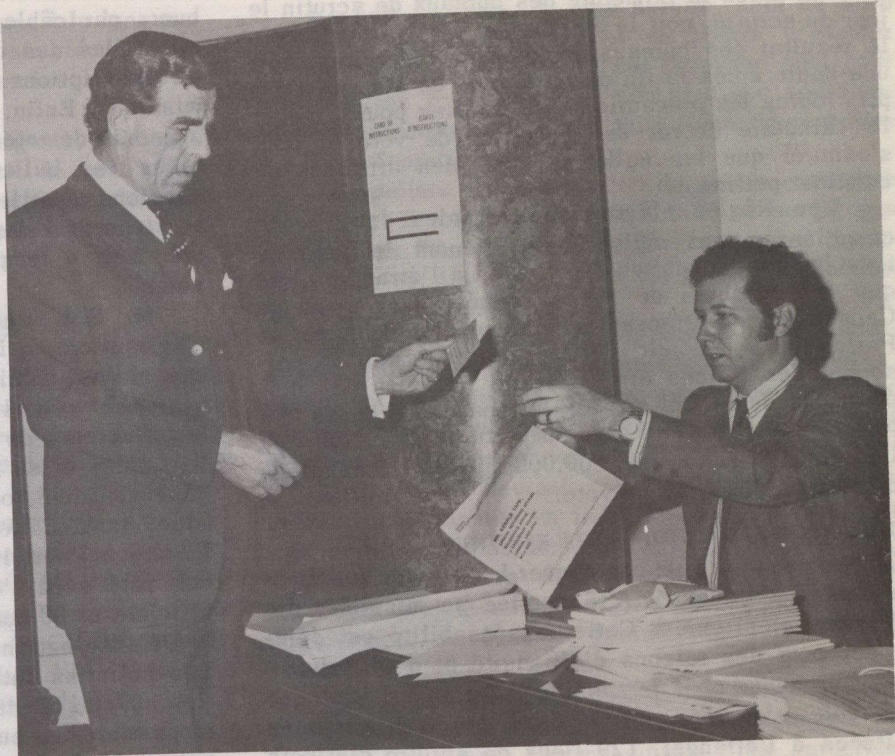
VOTE DES MEMBRES DE LA FONCTION PUBLIQUE À L'ÉTRANGER

Les fonctionnaires ainsi que les personnes à leur charge, soit un total de 3,200 personnes en poste dans les missions diplomatiques, consulaires et commerciales ainsi que dans les bureaux de l'Immigration canadienne répartis dans 83 pays à l'étranger peuvent voter pour la première fois à l'occasion des élections générales fédérales du 30 octobre.

On a ouvert les bureaux provisoires de scrutin lundi dernier, le 16 octobre, heure locale, dans toutes les missions canadiennes à l'étranger, et le scrutin s'est terminé le samedi 21 octobre. Les bulletins sont maintenant en route, soit par courrier diplomatique soit par avion, et parviendront aux présidents d'élection spéciaux (civils) que M. J.-M. Hamel, directeur général des élections au Canada, a chargés d'administrer les votes de toutes les missions rattachées à leurs bureaux ainsi que ceux des unités des Forces canadiennes.

Afin que les présidents d'élection spéciaux puissent les intégrer au résultat des élections générales, toutes les enveloppes extérieures contenant les bulletins sont vérifiées, dès leur réception, par recouplement avec les listes des électeurs de la mission ou de l'unité; cette mesure a pour objet d'établir l'admissibilité des électeurs. Les enveloppes sont rangées dans la boîte correspondant au district électoral approprié (il y en a 264), où les bulletins seront comptés.

A compter de 9 h, heure locale, le mercredi 25 octobre, sous la direction des présidents d'élection



M. J.H. Warren, haut-commissaire du Canada à Londres, remet son bulletin de vote à M. J.R. Rochon, président d'élection adjoint au bureau spécial de scrutin de la Maison du Canada à Londres.

spéciaux, des équipes de scrutateurs nommés par les trois partis politiques les plus importants et désignés comme fonctionnaires électoraux par le directeur général des élections commenceront à compter les résultats pour les divers candidats en lice selon leur district électoral respectif. Le résultat sera communiqué, sous le sceau du secret, au directeur général des élections par les présidents d'élection spéciaux au titre du vote réuni des Forces canadiennes et des fonctionnaires. Les résultats seront réunis pour constituer l'ensemble des voix allant aux



Trois électeurs civils en poste en Allemagne à un bureau de scrutin militaire de la base des Forces canadiennes de Lahr. De gauche à droite: M John Hudson, du Conseil de recherches pour la défense, et sa femme Audrey, tous deux d'Ottawa; M. Clyde DeMone, fonctionnaire aux A. et S. d'Halifax; les caporaux Yvon Babin et Yves Bernier, préposés du bureau du scrutin.

candidats en lice dans leurs circonscriptions respectives. Chaque président d'élection annoncera le résultat après la fermeture des bureaux de scrutin le jour du scrutin, soit le 30 octobre, lorsqu'il affichera le résultat des bureaux de scrutin provisoires, soit une heure après la fin de la période de scrutin. On a pris toutes les précautions nécessaires pour protéger le caractère secret des bulletins de vote et pour s'assurer que les bulletins sont bien attribués au candidat pertinent.

Les Règles électorales spéciales des Forces canadiennes qui régissent maintenant le vote de tous les fonctionnaires en mission à l'étranger ainsi que les membres de Forces armées stationnés au Canada ou à l'étranger ont été sanctionnées par le Parlement le 26 juin 1970. Antérieurement, le personnel des Forces armées votait en vertu des dispositions de la Loi sur les Forces canadiennes. Le premier scrutin à être tenu en vertu de cette loi a eu lieu en 1942, alors que 500,000 militaires canadiens ont exercé leur droit de vote.

DN - COOPÉRATION EXTÉRIEURE

La responsabilité de coordonner le vote des fonctionnaires à l'étranger a été confiée au ministère des Affaires extérieures. Cette responsabilité est déléguée, pour des raisons d'efficacité et d'administration, à chaque chef de mission à l'étranger. Bien que le vote s'exerce surtout dans les 105 missions situées à l'étranger, 129 lieux de scrutin distincts ont été établis afin de faciliter encore l'exercice de ce droit. Les électeurs des Forces armées canadiennes en poste dans une mission à l'étranger votent avec les autres fonctionnaires. Toutefois, les fonctionnaires en poste dans des lieux isolés peuvent voter au lieu de scrutin d'une unité des Forces canadiennes si cela est plus pratique pour eux.

PREMIER VOTE

Parce qu'il se trouve situé le plus près de la ligne de changement de date, le lundi 16 octobre, heure locale, le Haut-Commissariat du Canada à Wellington, en Nouvelle-Zélande, a été la première mission à ouvrir son bureau de scrutin. L'honneur d'avoir été la première personne à voter parmi les fonctionnaires canadiens à l'étranger revient à Mme Charles V. Svoboda (née Lisa Johnson), femme du premier secrétaire à Wellington. Mme Svoboda a obtenu la citoyenneté canadienne en 1971, et elle exerçait son droit de vote pour la première fois cette année.

LE RÔLE DU MINISTÈRE

La désignation du ministère des Affaires extérieures à la fonction de coordonnateur du vote des fonctionnaires en vertu des Règles électorales spéciales s'est révélée avantageuse à plusieurs titres pour la direction générale des élections: par l'entremise de la filière ministérielle, le matériel du scrutin a été expédié par les présidents d'élection spéciaux aux missions réparties dans 83 pays pour être distribué à 129 lieux de scrutin isolés. Toutes les expéditions ont été faites aux 105 missions avant le jour du scrutin, le lundi 16 octobre. Malgré le peu de temps

dont on disposait (soit cinq jours), le système de télécommunications du ministère a permis de distribuer, par câble, à toutes les missions les listes officielles des candidats en lice dans les diverses circonscriptions avant le début du scrutin dans les missions. Enfin, le service de courriers du ministère a permis de retourner aux présidents d'élection spéciaux les bulletins en provenance de toutes les missions réparties dans le monde de telle sorte qu'ils parviennent à destination avant 9 heures le 25 octobre, soit à temps pour le début du comptage des voies.

M. S.M. Lesley, biochimiste au ministère de l'Agriculture, qui effectue un travail de recherche à une station sucrière expérimentale à Hawaïï, a probablement vécu l'expérience la plus insolite de tous les électeurs de la Fonction publique à l'étranger: M. Lesley et sa femme, June, ainsi que leur fils de 18 ans, David, ont voté à bord du sous-marin-école canadien *HMCS Rainbow* après que ce dernier eut jeté l'ancre à Pearl Harbour le matin du 16 octobre. Ils ont voté avec l'équipage du navire qui compte 10 officiers et 80 hommes, et deux agents de liaison de la Défense nationale qui travaillent à Pearl Harbour. Les bulletins ont été retournés au président d'élection spécial à Ottawa par l'intermédiaire du courrier rapportant les bulletins des fonctionnaires et des militaires en poste en Australie. Les bulletins ont été livrés au courrier lorsque son avion commercial a refait le plein la semaine dernière à Honolulu.

NOUVEAU SERVICE DE COMMUNICATION

Un nouveau service de communication mariant tous les avantages du réseau Téléx à ceux des Postes canadiennes est offert aux quelque 24,000 abonnés du Téléx depuis le 1er octobre.

Le service appelé Télépost sera plus rapide que la poste classique et fournira une liaison économique entre les abonnés du Téléx et le public en général.

Télépost est un nouveau réseau de communication offert conjointement par les Postes canadiennes et les Télécommunications CN/CP. Il est unique au pays en ce sens qu'il sait intégrer l'habileté des compagnies de télécommunications à transmettre des messages instantanément sur de longues distances avec l'efficacité des Postes canadiennes à distribuer ces mêmes messages aux adresses d'affaires ou personnelles des destinataires.

Des téléimprimeurs Téléx ont déjà été installés dans certains bureaux de poste du Canada afin de permettre aux abonnés du Téléx l'accès instantané à toutes les adresses postales au pays, par l'entremise du centre Télépost le plus rapproché.

Un message envoyé par un abonné du Téléx est reçu sur le téléimprimeur d'un bureau de poste, déposé dans une enveloppe spécialement conçue à cet effet et portant le symbole tricolore de Télépost, et livré de la façon normale par les postiers. La

livraison le lendemain est assurée par la majorité des bureaux de poste du Canada.

Il n'existe aucune restriction quant à la longueur des messages. L'abonné paiera un supplément uniforme de 75 cents pour le nouveau service, en sus du coût normal de l'usage du Téléx.

Dans le cas de messages urgents, l'abonné pourra indiquer sur son message qu'il le veut acheminé par livraison exprès et, de cette façon, la communication atteindra son destinataire le jour même.

NOMBRE RECORD DE CANDIDATS

Un nombre sans précédent de 1,116 candidats se disputeront les 264 sièges parlementaires à l'occasion des élections fédérales du 30 octobre.

Lors de la clôture de la période de mise en candidature, le Parti libéral dirigé par le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, avait présenté 263 candidats; le Parti progressiste conservateur, dirigé par le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, 264; le Nouveau Parti démocratique, sous la direction de M. David Lewis, 251 et le Parti du Crédit social, dirigé par M. Réal Caouette, 164. Les 174 candidats qui restent sont inscrits comme indépendants.

Le Québec compte le plus grand nombre de candidats inscrits comme indépendants, soit 63, tandis que l'Ontario en compte 54.

Au total, 69 femmes ont rempli le bulletin d'inscription des candidats, chiffre que l'on estime sans précédent. L'Île-du-Prince-Édouard, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon sont les seules régions où aucune femme ne sera en lice.

PROGRAMME DE CRÉATION D'EMPLOIS

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Bryce Mackasey, a annoncé que le Gouvernement fédéral va consacrer 85 millions de dollars au Programme des initiatives locales de 1972-73 dont l'objectif est la création d'emplois et l'amélioration des services communautaires. Ce programme s'ajoute à celui de la formation en cours d'emploi pour lequel M. Mackasey a annoncé récemment l'allocation de 40 millions de dollars.

Le Programme des initiatives locales sera en vigueur du 1er décembre 1972 au 31 mai 1973 et les demandes seront reçues jusqu'au 31 décembre prochain.

Le Gouvernement fédéral versera au maximum \$200,000 par initiative, au regard de \$500,000 l'an dernier, ceci dans le but d'assurer une plus grande diversité de même qu'un plus grand nombre de projets.

Les parrains de projets devront indiquer comment ils embaucheront leur personnel. Ils devront avoir recours aux services des Centres de Main-d'oeuvre du Canada pour engager des chômeurs et démontrer leur intention d'embaucher des prestataires d'assu-

rance-chômage ou d'assistance sociale qui sont à la recherche d'un emploi.

La part fédérale, du côté salaire, sera de \$100 par semaine par personne et on pourra y ajouter chaque semaine jusqu'à \$17 par personne pour couvrir d'autres frais tels que contributions sociales, loyer, équipement, etc. Les initiatives devront être à but non lucratif.

Les projets de construction de grande envergure (dont le coût total dépasse \$500,000) ne seront pas admissibles dans le cadre du Programme des initiatives locales. Un projet devra comporter un minimum de 15 mois-hommes de travail.

Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration entend consulter étroitement les provinces, notamment au sujet de projets ayant une incidence sur les objectifs sociaux et les priorités de dépense d'autres niveaux de gouvernement.

Les projets devront créer du travail pour les chômeurs et générer un taux d'emploi supérieur au taux normal prévu de décembre 1972 à mai 1973.

Les promoteurs devront démontrer clairement que leurs projets seront administrés de façon saine et efficace, en plus de fournir régulièrement des rapports sur leurs activités.

Parmi les types de projets que le Programme des initiatives locales veut encourager, mentionnons: les groupements d'aide communautaire, les garderies, l'aide aux vieillards ou aux handicapés, l'amélioration générale de l'environnement, les services communautaires pour des groupements autochtones, les programmes culturels et sociaux, les organisations coopératives exploitées sans but lucratif, les améliorations mineures aux habitations de citoyens défavorisés, etc.

FORMATION EN COURS D'EMPLOI

Le Programme de formation en cours d'emploi de 1972-73, pour lequel M. Mackasey a annoncé des crédits de 40 millions de dollars, veut fournir, avec la coopération des employeurs canadiens, un plus vaste éventail de cours, de façon à permettre à un plus grand nombre de Canadiens d'apprendre, tout en travaillant, des métiers d'avenir, susceptibles de s'exercer dans plusieurs genres d'industries. L'an dernier, ce programme a aidé plus de 42,000 travailleurs.

Cette année, les employeurs se verront rembourser 75 pour cent des salaires versés aux stagiaires durant la première moitié de ce programme et 50 pour cent durant l'autre moitié. Des règles légèrement différentes pour le remboursement des employeurs et la durée des cours s'appliquent à d'autres éléments du programme relatifs à la formation des désavantages et à l'élimination de certaines pénuries de travailleurs qualifiés.

Les versements hebdomadaires seront limités à \$118 par semaine, par stagiaire. Les périodes de formation seront différentes, allant de six à quarante semaines cette année.

UN PROGRAMME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES POUR LES INDIENS

Trois collègues canadiens, en collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, offriront cet automne un cours d'une année afin de préparer des Indiens à s'occuper de counselling et d'orientation. Ce programme s'inscrit dans le cadre d'un projet pilote établi à l'intention des conseillers sociaux. Il a été inauguré en Ontario et en Alberta en 1971.

Le cours d'un an sera donné au Collège communautaire Lethbridge, à Lethbridge, en Alberta, au Collège d'Éducation de l'Université de Toronto, et au Collège Althouse de l'Université Western Ontario, à London. Les collèges sont choisis sur la base des besoins en conseillers dans des régions géographiques données.

Les conseillers diplômés seront employés par des bandes indiennes, des commissions scolaires ou par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour établir un lien entre l'école et la communauté, de concert avec les conseillers en orientation et les enseignants. Dans les milieux urbains, ils fourniront aussi des services de counselling aux étudiants indiens qui vivent à l'extérieur de leur foyer durant l'année scolaire. Le cours est destiné à développer des qualités de chef chez les Indiens désireux de travailler dans les communautés indiennes et non indiennes, les commissions scolaires et les bandes indiennes.

A la fin de l'année scolaire 1971-1972, cinquante Indiens, venant de cinq provinces différentes, se sont mérité, au terme des études prévues par le programme, un diplôme de conseiller social.

La possibilité d'offrir des cours d'été accélérés aux Indiens du Québec, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique qui désirent devenir conseillers est présentement à l'étude.

NOUVEAUX LABORATOIRES DE CONTRÔLE DES MÉDICAMENTS

Le ministre de la Santé, M. John Munro, a inauguré officiellement les nouveaux laboratoires de contrôle des médicaments, le 25 septembre, à Toronto.

Conçus en fonction des besoins actuels et futurs et selon les plus récentes techniques, ces laboratoires faciliteront grandement la réalisation du "Programme d'assurance de la qualité des médicaments" entrepris par la Direction générale de la santé du ministère.

En mai 1971, M. Munro annonçait qu'un supplément de 2.3 millions de dollars serait consacré à l'élargissement de ce Programme ce qui permettra, en outre, d'atteindre plus rapidement l'objectif du gouvernement: la réduction du prix des médicaments.

Les nouveaux laboratoires font partie du bureau régional de la Direction générale de la protection de la santé de Toronto. Ils sont spécialement équipés

pour permettre l'analyse, à grande échelle, de produits pharmaceutiques. On y fera, entre autres, des analyses et tests d'échantillons pour en vérifier l'identité, la teneur, l'homogénéité, les variations pondérales et le temps de désagrégation.

Le Programme d'assurance de la qualité des médicaments présenté par le ministre Munro au printemps 1971, complète les services de fabrication et d'analyse des médicaments de la Direction générale des aliments et drogues. Les responsables du Programme s'occupent des analyses, de l'inspection des installations de fabrication, de l'évaluation de l'efficacité, de la publication et de la diffusion des résultats.

LES ÉTUDIANTS BOURSIERS AU TRAVAIL

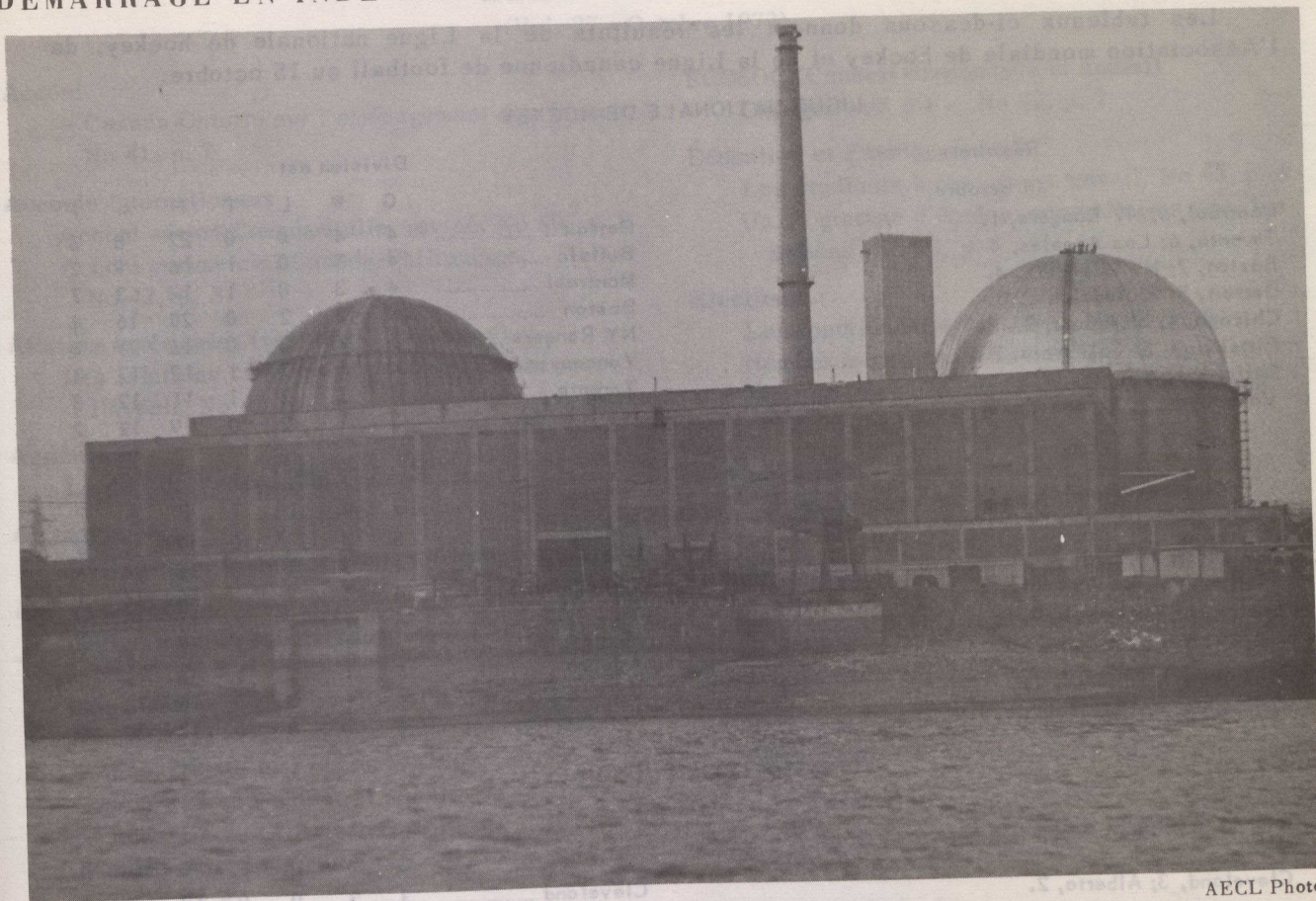
Dans les universités et autres institutions canadiennes, étudiants et stagiaires venus des pays en voie de développement ont commencé leurs cours pour l'année 1972-1973. Ils recevront une formation dans des domaines reliés aux projets que le Canada subventionne dans leurs pays ou suivront des cours spécialisés qui ne sont pas offerts chez eux. Depuis environ 1950, époque où le Canada a inauguré ses programmes de bourses pour les pays en voie de développement, plus de 14,000 stagiaires sont venus étudier au Canada.

Cependant, par suite de l'amélioration des systèmes d'enseignement dans les pays du tiers-monde, deux nouvelles tendances émergent. Il y a d'abord l'accroissement des programmes de formation en tiers pays, par lesquels l'Agence canadienne de développement international (ACDI) défraie les coûts de formation des étudiants dans un pays voisin du leur et ensuite, la spécialisation de plus en plus grande des boursiers qui viennent au Canada. L'an dernier, 1,756 étudiants ont bénéficié des bourses de l'ACDI pour leurs études au Canada et en septembre 600 nouveaux boursiers sont arrivés, remplaçant ceux qui sont rentrés chez eux après la fin de leurs études, en juin.

Connaissant les difficultés auxquelles doivent faire face les nouveaux arrivants, l'Agence s'occupe d'eux dès leur arrivée. Des centres d'accueil sont installés dans les aéroports de Vancouver, ainsi que de Montréal et de Toronto, principaux ports d'entrée et, durant les périodes de pointe, la permanence y est assurée par le Bureau canadien de l'éducation internationale. Pour réduire le "choc culturel" un certain nombre d'étudiants assistent à des séminaires de préparation à Ottawa où ils sont accueillis à leur arrivée à l'aéroport par le YM-YWCA.

Dans huit universités (Nouveau-Brunswick, Laval, Montréal, McGill, Toronto, Manitoba, Alberta et Colombie-Britannique), on leur offre les services de coordonnateurs, membres de la communauté universitaire, qui peuvent les conseiller et les aider à résoudre les problèmes auxquels ils doivent faire face à leur arrivée.

DÉMARRAGE EN INDE D'UNE CENTRALE NUCLÉAIRE DE TYPE CANADIEN



AECL Photo

La Centrale nucléaire RAPP dont le premier réacteur CANDU a divergé pour la première fois le 11 août 1972

Le premier réacteur de la centrale RAPP (*Rajasthan Atomic Power Plant*) a divergé le 11 août dernier. Cette centrale comprend deux réacteurs CANDU qui lui donneront une puissance électrique totale de 400,000 kilowatts.

En annonçant au Parlement indien la nouvelle de la divergence du premier réacteur de la centrale RAPP, M. Shri K.C. Pant, ministre d'Etat de l'Inde, a déclaré: "Je tiens à vous faire savoir que ce réacteur a été réalisé par des scientifiques et des ingénieurs indiens en collaboration avec les experts de l'Énergie atomique du Canada, limitée (EACL) mis à notre disposition par le Gouvernement du Canada. Notre collaboration avec le Canada remonte à 1956, lorsque fut construit le réacteur CIRUS à Trombay. Depuis lors, il est vrai, que le ministère indien de l'Énergie atomique a fait beaucoup pour rendre l'Inde de plus en plus autonome dans les applications pacifiques de l'atome.

"Le combustible employé dans le réacteur ayant divergé en août est de l'uranium naturel. La moitié de la première charge a été fabriquée au Centre de recherche atomique de Bhabha à partir de l'uranium extrait de nos mines de Jaduguda par *Uranium Corporation of India Limited*. L'autre moitié de la charge de combustible a été fournie par le Canada en vertu d'un accord de coopération conclu avec ce pays en 1963.

"Je suis sûr que vous voulez bien vous joindre à moi afin de féliciter le personnel du ministère de l'Énergie atomique qui a travaillé assidûment pour réaliser ce projet et afin de remercier le Gouvernement du Canada pour l'aide qu'il nous a apportée dans cette réalisation d'importance nationale."

UNE ÉTAPE VERS L'AUTONOMIE

La centrale RAPP marque un tournant dans le savoir-faire de l'Inde en matière de conception et de construction des centrales nucléaires. Bien que la plupart des composants de la première unité aient été fabriqués au Canada, un grand nombre de composants importants de la deuxième unité ont été fabriqués en Inde. Les commandes passées à l'industrie canadienne pour la centrale RAPP se sont élevées à environ 65 millions de dollars.

La partie nucléaire de la centrale RAPP a été conçue par l'Énergie atomique du Canada, limitée, tandis que les plans de sa partie classique ont été établis par *Montreal Engineering Company Limited*. Une intense coopération a eu lieu entre les Indiens et les Canadiens. De nombreux Indiens ont fait des stages prolongés dans les établissements nucléaires canadiens. La Commission électrique de l'Ontario a envoyé au Rajasthan une équipe pour la mise en service de la centrale RAPP.

HOCKEY - FOOTBALL

Les tableaux ci-dessous donnent les résultats de la Ligue nationale de hockey, de l'Association mondiale de hockey et de la Ligue canadienne de football au 15 octobre:

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

Résultats

14 octobre

Montreal, 6; NY Rangers, 1.
 Toronto, 6; Los Angeles, 4
 Boston, 7; NY Islanders, 4.
 Detroit, 5; Philadelphia, 0.
 Chicago, 4; St. Louis, 2.
 Pittsburgh, 5; California, 2.
 Buffalo, 1; Atlanta, 1.
 Vancouver, 3; Minnesota, 3.

	Division est						
	G	W	L	T	F	A	P
Detroit	4	4	0	0	22	8	8
Buffalo	4	3	0	1	16	9	7
Montreal	4	3	0	1	14	3	7
Boston	4	2	2	0	20	16	4
NY Rangers.....	5	2	3	0	16	21	4
Vancouver.....	4	1	2	1	12	17	3
Toronto	4	1	2	1	11	12	3
NY Islanders	3	1	2	0	9	12	2

15 octobre

Buffalo, 3; Toronto, 2.
 NY Rangers, 6; Minnesota, 2.
 Boston, 8; Pittsburgh, 4.
 Detroit, 8; Los Angeles, 2
 St. Louis, 3; Chicago, 1.
 California, 4; Philadelphia, 1.

	Division ouest						
	G	W	L	T	F	A	P
Chicago	5	4	1	0	17	8	8
Pittsburgh	4	3	1	0	18	14	6
Philadelphia	4	1	2	1	12	16	3
St. Louis	4	1	2	1	11	14	3
Minnesota	4	1	2	1	10	14	3
Atlanta	5	1	3	1	8	15	3
California	4	1	3	0	10	14	2
Los Angeles	6	1	5	0	17	30	2

ASSOCIATION MONDIALE

14 octobre

Cleveland, 3; Alberta, 2.
 New York, 8; Ottawa, 6.

	Division est						
	G	W	L	T	F	A	P
Cleveland	3	3	0	0	12	5	6
New York	3	2	1	0	17	12	4
New England	1	1	0	0	4	3	2
Quebec	2	1	1	0	6	2	2
Philadelphia.....	2	0	2	0	3	9	0
Ottawa	3	0	3	0	15	22	0

15 octobre

New York, 5; Philadelphia, 0.
 Alberta, 5; Winnipeg, 2.
 Cleveland, 7; Ottawa, 5.
 Los Angeles, 5; Houston, 1.
 Minnesota, 3; Chicago, 2.

	Division ouest						
	G	W	L	T	F	A	P
Winnipeg	3	2	1	0	12	12	4
Houston	3	2	1	0	7	9	4
Alberta	4	2	2	0	14	15	4
Los Angeles	2	1	1	0	7	4	2
Minnesota	2	1	1	0	6	6	2
Chicago	2	0	2	0	4	6	0

LIGUE CANADIENNE DE FOOTBALL

14 octobre

B.C., 22; Edmonton, 16.
 Hamilton, 31; Montreal, 26.

	Est						
	G	W	L	T	F	A	P
Hamilton	12	9	3	0	328	243	18
Ottawa	11	8	3	0	249	198	16
Montreal	12	4	8	0	236	307	8
Toronto	12	3	9	0	222	251	6

15 octobre

Winnipeg, 28; Saskatchewan, 25.
 Toronto, 33; Calgary, 27.

	Ouest						
	G	W	L	T	F	A	P
Winnipeg	13	9	4	0	353	247	18
Edmonton	13	8	5	0	303	293	16
Sask.	13	7	6	0	264	294	14
Calgary	13	4	9	0	270	364	8
B.C.	13	4	9	0	208	319	8

INDEX MENSUEL

(Vol. 27 - Octobre 1972)

- Accord
- Canada-Ontario sur l'aménagement des fermes,
No 41, p. 7
- Accords internationaux
Accord aérien Canada-Italie, révisé, No 40, p. 8
Accord commercial Canada-Philippines,
No 42, p. 3
- Affaires extérieures (*voir aussi* Argentine)
Les relations canado-américaines: Choix pour
l'avenir, No 43, p. 1
- Agriculture
Le défi de l'expansion agricole, No 42, p. 7
- Argentine
La Place du Canada à Buenos Aires, No 42, p. 6
- Arts et Musées
Collections d'oeuvres canadiennes à McGill,
No 41, p. 3
Don d'une sculpture esquimaude, No 42, p. 3
Étude sur la situation des orchestres symphoniques,
No 40, p. 1
Gordon Pinsent, auteur et acteur, No 41, p. 5
L'Orchestre du CNA visitera l'Italie, No 40, p. 4
Tournée européenne du Festival de Stratford,
No 41, p. 4
- Aviation (*voir* Défense nationale et Histoire)
- CEE (Communauté économique européenne)
Le Canada et la -, No 42, p. 8
- Chine (*voir* Communications)
- Commerce et Industrie (*voir aussi* Accords int. et
CEE)
Nouvelles commerciales, No 40, p. 5
Qui veut jouer au tennis?, No 42, p. 4
- Communications
Stations de - par satellite pour la Chine,
No 42, p. 7
- Culture
La culture canadienne à la Foire de Pékin,
No 40, p. 4
- Défense nationale
Nouveau chef à l'état-major de la Défense,
No 40, p. 5
Une année fructueuse pour la CFASO,
No 41, p. 4
- EACL (Énergie atomique du Canada Ltée)
Entente pour la fabrication d'eau lourde,
No 42, p. 4
Nouveau démarrage en Inde d'une centrale
nucléaire de type canadien, No 43, p. 7
- ECOSOC (Conseil économique et social)
Changements à l' -, No 42, p. 2
- Éducation et Enseignement
Les étudiants boursiers au travail, No 43, p. 6
Un programme d'études universitaires pour les
Indiens, No 43, p. 6
- Élections
Les fonctionnaires et les -, No 40, p. 8
Nombre record de candidats, No 43, p. 5
Vote des membres de la Fonction publique à
l'étranger, No 43, p. 3
- Environnement
La pêche commerciale du thon interdite,
No 42, p. 6
L'habitation dans le voisinage des aéroports,
No 42, p. 3
Le Canada accueillera l'AIPCN, No 43, p. 2
- États-Unis (*voir* Affaires extérieures)
- Habitation et Logement (*voir aussi* Environnement)
Et les maisons suivent..., No 42, p. 5
- Hôtel de la Monnaie
Pièces de monnaie étrangère frappées au Canada,
No 42, p. 5
- Inde (*voir* EACL)
- Indiens et Esquimaux (*voir* Arts et Musées et Éduca-
tion et Enseignement)
- Italie (*voir* Accords int. et Arts et Musées)
- Lieux historiques et Parcs nationaux
Création d'un parc national en Nouvelle-Écosse,
No 40, p. 4
Nouveau programme de conservation historique,
No 42, p. 1
- Main-d'oeuvre
Programme de création d'emplois, No 43, p. 5
- Météorologie
Les prévisions du temps par ordinateurs,
No 43, p. 2
- Nations Unies (*voir aussi* ECOSOC)
Délégation du Canada aux -, No 41, p. 9
Les - à l'épreuve, (Discours de M. Sharp à
l'Ass. gén.), No 41, p. 1
- Nominations (*voir* Défense nationale)
- Nord canadien (*voir* T. N.-O.)
- Nouvelle-Écosse (*voir* Lieux historiques)
- Ontario (*voir* Accord)
- Pêches (*voir* Environnement)

Pékin (voir Culture)

Philippines (voir Accords int.)

Pinsent, Gordon (voir Arts)

Place royale (voir Tourisme)

Population (voir Statistiques)

Postes

Émission de timbres d'animaux et de paysages
du Canada, No 40, p. 3

Santé et Bien-être

Meilleurs soins dentaires pour les Canadiens,
No 41, p. 8

Nouveaux laboratoires de contrôle des médica-
ments, No 43, p. 6

Nouveau laboratoire de recherche sur
l'appareil respiratoire, No 42, p. 6

Pour être en bonne forme physique, No 41, p. 7

Rapport sur les centres de soins communautaires,
No 41, p. 8

Sciences (voir Agriculture, Météorologie et Santé)

Sharp, M. M. (voir Nations Unies)

Sports

Hockey et Football, No 43, p. 8

Le but de la victoire, No 41, p. 3

Statistiques (voir aussi Habitation et Main-d'oeuvre)

Population selon la langue maternelle,

No 42, p. 5

- de la population, No 43, p. 2

T. N.-O. (Territoires du Nord-Ouest)

Succès de la nouvelle méthode de lutte contre
les incendies dans les -, No 41, p. 6

Tourisme

Plus de 100,000 visiteurs à la Place royale,

No 42, p. 2

Un village fantôme pour le -, No 40, p. 7

Transports (voir Histoire)

Travail (voir aussi Main-d'oeuvre)

Les femmes et le Trésor, No 42, p. 8